

ANNA PRANGOUDAKI

## QUELQUES HYPOTHESES D'INTERPRETATION DE L'ATTITUDE DES INSTITUTEURS D'UNE PROVINCE GRECQUE ENVERS L'ABANDON PRECOCE DE L'ECOLE.

Dans ces pages\* nous proposons quelques hypothèses d'interprétation de l'attitude des instituteurs d'une province grecque face à l'abandon précoce de l'école obligatoire par une partie de leurs élèves.

Des résultats d'une enquête menée par une équipe de chercheurs<sup>1</sup> sur la scolarité de la totalité des élèves (de la dernière classe de l'école primaire à la dernière classe du gymnase) dans une province grecque<sup>2</sup>, nous retenons ici quelques données qui incitent à un travail sociologique sur les instituteurs.

Les données en question concernent la part enregistrée d'élèves, deux fois plus grande que prévue (autour de 10%), ayant abandonné

---

\* Κείμενο προφορικής ανακοίνωσης στο γαλλοελβετικό συμπόσιο (colloque franco-suisse), που οργάνωσε στο Παρίσι 9-12 Ιανουαρίου 1984 το Τμήμα Επιστημών της Εκπαίδευσης του πανεπιστημίου René Descartes (Sorbonne-Paris V) υπό τη διεύθυνση της V. Isambert - Jamati.

1. Enquête subventionnée par le ministère de la Recherche et Technologie et menée (1982-1984) par Th. Anthogalidou, maître assistante en Sociologie de l'éducation à l'Université de Joannina, Marianne Kondyli, sociologue, Marie Michas, architecte-urbaniste, Char. Noutsos, maître de Conférences en pédagogie à l'Université de Joannina, Calliope Psalida, psychopédagogue, professeur de l'enseignement secondaire, Pan. Vassiliou professeur de statistique à l'Université de Salonique, et Anna Frangoudaki, sociologue de l'éducation, professeur à l'université de Joannina, ayant la responsabilité de l'équipe. L'enquête suit la cohorte d'élèves qui terminent la dernière classe de l'école primaire (de dix ans) en 1979-80, jusqu'à la fin du gymnase qui constitue la fin des études obligatoires.

2. Nomos Ioanninon, circonscription qui comporte la province d'Epire et des petites parties de deux autres provinces voisines. La circonscription en question a été choisie, entre autres raisons, parce qu'elle a une université, centre d'attraction, dans la plus grande ville, et parce qu'en même temps elle est la région (en dehors de la province de Thrace dont la moitié presque de la population est musulmane) avec le plus haut pourcentage de «semi-analphabétisme» et d'analphabétisme fonctionnel pour les groupes d'âge de 10 à 25 ans.

l'école à la sortie du primaire, parce qu'ils considéraient leur scolarité terminée, alors que leur inscription au gymnase est automatique par voie administrative<sup>1</sup>.

Sur ces élèves, au nombre de 280, nous avons recueilli des informations auprès des instituteurs de leur école de provenance qui donnent leur point de vue sur les raisons de cet abandon. Nous présentons, ici, quelques hypothèses interprétatives du jugement de ces instituteurs.

Il faut tout de suite préciser que les données recueillies sur le terrain ne contiennent aucune information sur les instituteurs, en dehors de leur avis sur cet abandon. Nous proposons donc quelques hypothèses d'interprétation de l'attitude des enseignants de cette région envers la carrière scolaire de leurs élèves; hypothèses à vérifier par un travail sur les instituteurs en tant que corps, et plus spécialement sur les instituteurs des petites écoles primaires des villages.

Les réponses des instituteurs<sup>2</sup> se présentent comme suit:

- a) 23,6% des réponses expliquent l'abandon par le sexe des élèves;
- b) 22,1% l'interprètent par des termes psychologiques (de «volonté» de «désir» d'apprendre, d'«intérêt», etc.);
- c) 21,4% l'expliquent par les mauvais résultats scolaires;
- d) 10,3% des réponses mentionnent des incapacités innées;
- e) 10% évoquent des raisons économiques;
- f) 5,7% expliquent l'abandon par le manque d'intérêt des parents;
- g) 2,8% des cas d'abandon sont causés par la maladie, la mort d'élèves ou l'immigration à l'étranger;
- h) il y a 3,9% de non réponses; ici les enseignants ne donnent aucune

1. Les responsables des inscriptions sont les directeurs des écoles primaires. Les diplômes des élèves, déposés au secondaire le plus proche par les directeurs, ne sont pas livrés aux élèves et cela pour empêcher à ce que ces diplômes soient considérés comme des titres de fin de scolarité. L'âge de 15 ans est la limite de l'obligation scolaire, depuis 1976.

2. Le questionnaire envoyé aux instituteurs comportait déjà le nom, le sexe, la date de naissance et la profession du père de l'élève ayant abandonné l'école précocement et demandait à l'instituteur les renseignements suivants: a) la profession de la mère, b) le niveau d'instruction du père et c) de la mère, d) le nombre de frères et soeurs, e) leur âge et f) leur niveau d'instruction, g) si l'élève a doublé et combien de fois (à quel grade) une classe à l'école primaire, h) la note à la dernière classe du primaire en langue grecque et en arithmétique, i) les raisons, selon l'avis de l'instituteur, pour lesquelles l'élève n'a pas continué les études au secondaire, j) si les parents étaient en accord ou en désaccord avec l'abandon de l'école, k) si les parents avaient exprimé leur avis à l'instituteur, l) si l'élève lui-même avait exprimé son avis, m) quel est l'occupation actuelle de l'élève en question.

indication, souvent ils tirent un trait en guise de réponse après avoir toutefois fourni toutes les autres informations.

Le sexe féminin des élèves, en tant que cause de l'abandon, apparaît aux yeux des instituteurs comme un des facteurs les plus puissants. Le fait est déjà très présent dans les chiffres: sur les 280 cas d'abandons précoces, 158 sont des filles. Par ailleurs, parmi ces 158 filles qui abandonnent l'école, il y a bon nombre d'entre elles ayant des résultats scolaires bons et mêmes très bons et une scolarité sans retard.

Un indice frappant — parce qu'il contredit la tradition des études sociologiques sur l'attitude des parents<sup>1</sup> — est que les instituteurs, dont presque un tiers des réponses explique l'abandon en raison du sexe des élèves, mentionnent «l'opposition» des parents à la poursuite des études de leur enfant.

L'abandon comme résultat des idées dominantes du milieu de ces élèves, presque exclusivement filles de paysans pauvres, apparaît donc de manière forte et claire; les instituteurs mentionnent d'ailleurs six cas, parmi ces filles, qui au moment du questionnaire étaient déjà mariées à l'âge de 13 ans et demi et de 14 ans. Les instituteurs se présentent comme des observateurs d'un phénomène de «mentalité» qu'ils appellent dans certaines réponses «mentalité rétrograde».

Toutefois, les instituteurs expliquent l'abandon par la faiblesse ou l'incapacité de l'élève deux fois plus souvent chez les garçons que chez les filles. Il nous paraît également digne d'attention qu'ils classent la totalité des mères comme «ménagères»<sup>2</sup>.

---

1. Des études (parmi lesquelles: Henri Mendras, Six villages d'Épire, rapp. no 11, Unesco 1961; I. Lambiri-Dimaki, Vers une sociologie de l'éducation, t. 2, éd. EKKE, Athènes 1974, en grec; Maria Nassiakou, «The tendency toward learning in the greek countryside», Journal of the Hellenic Diaspora, no spécial sur l'éducation en Grèce, printemps-été 1981) font état, non pas sans étonnement, des espérances et aspirations à des études longues et notamment supérieures de la part des paysans pauvres dont les probabilités objectives pour de telles études seraient infimes.

2. Cesi, à l'exception de 3 ouvrières, 2 couturières, 1 infirmière 2 petites commerçantes, et deux réponses seulement dans le total qui indiquent «agricultrices» comme profession de la mère. Pourtant, l'observation de la réalité quotidienne de ces ménages paysans montre que le travail des épouses est au moins aussi important à la vie économique de la famille que celui des époux. Il s'agit pour la plupart de ménages paysans pauvres vivant de culture de légumes et d'élevage d'animaux. Les femmes s'occupent de la culture autant que les hommes et souvent elles sont les responsables de la vente des produits. Elles s'occupent autant que les hommes de la fabrication des produits laitiers et exclusivement de l'exploitation de la laine, le tissage et la broderie étant un artisanat très répandu et presque florissant dans ces montagnes, constituant une part importante du revenu des familles.

Par ailleurs, la condamnation implicite ou explicite de l'attitude des parents va parfois de pair avec un mépris concernant non pas les qualités scolaires de l'élève, mais les défauts traditionnellement attribués au sexe féminin. Par exemple: «La raison principale [de l'abandon] fut la hâte des parents à fiancer leur fille à la sortie du primaire». Et en réponse à la question suivante—sur l'avis de l'élève lui-même—l'instituteur note: «Elle voulait continuer ses études, mais son intérêt premier était de se pomponner»<sup>1</sup>. Un autre exemple: «Elève paresseuse, ne croyant pas à la valeur de l'instruction, et dont la mère illettrée ne pense qu'à la marier»; et à la question: «Quelle est l'occupation actuelle de l'élève?», l'instituteur note: «Elle s'occupe du ménage, d'un peu de broderie-couture et beaucoup de coquetterie»<sup>2</sup>. Ou encore, «Elle rencontra l'élue de son cœur et l'amour étant puissant, elle dit adieu à l'école»<sup>3</sup>. Pour deux élèves, la réponse à la question sur les raisons de l'abandon est accablante: «Sexe féminin», sans autre précision<sup>4</sup>.

Quand la contradiction entre l'abandon et les bons résultats scolaires ne passe inaperçue, les réponses sont incompréhensibles ou alors les instituteurs évoquent les innéités de sexe. Exemple: «Elle était une élève très faible, malgré les bonnes notes qu'elle a pu avoir». Peut-être la réponse la plus révélatrice est la suivante: «Malgré le fait qu'il s'agissait d'une excellente élève, elle étudiait uniquement à cause du fait qu'elle ne voulait pas être réprimandée par le maître et les autres»<sup>5</sup>.

L'explication de l'abandon en termes psychologiques, de «désirs» ou d'«intérêts», d'«inclinations» ou de «préférences» des élèves, est aus-

1. Elève ayant une scolarité sans retard, avec mention «très bien» à la langue et aux mathématiques, de père épicier de village (la mère classée comme «ménagère») et de deux parents diplômés du primaire.

2. Elève avec scolarité sans retard, mention «bien» à la langue et aux mathématiques, de père agriculteur (mère «ménagère»), les deux parents ayant fréquenté l'école primaire sans avoir obtenu le diplôme.

3. Elève avec scolarité sans retard, mention «très bien» à la langue, «bien» aux mathématiques, de père éleveur (mère «ménagère»), les deux parents diplômés du primaire.

4. Les élèves ont toutes les deux une scolarité sans retard, la première a eu la mention «assez bien» aux deux matières et l'autre a eu la mention «très bien», l'une fille de père paysan, l'autre d'ouvrier de petit village, parents diplômés du primaire pour les deux. Il est noté que ni les parents ni les élèves ne «désiraient» la poursuite des études.

5. Les deux dernières réponses concernent des filles dont le profil social est pareil à celles qui précèdent.

si des plus fréquentes (les sexes y sont presque à égalité). Bon nombre de ces réponses sont très brèves, indiquant, par exemple, «désintérêt», il /elle «ne désitait pas», il /elle «ne voulait pas». Assez de réponses contiennent les termes «manque d'amour pour la culture» ou «manque de penchant», «amour» et «penchant» étant les clichés interprétatifs les plus répandus dans les couches populaires pour expliquer (et souhaiter) la mobilité sociale par l'école. Un petit nombre de réponses emploient des termes psychologiques forts comme la «haine» et le «dégoût» de l'école. Quelques réponses évoquent des raisons proprement psychologiques, telles que la «peur de l'échec» ou les «troubles psychologiques».

Il est, par ailleurs, révélateur qu'un tiers presque des réponses, interprétant l'abandon en termes psychologiques, traduisent en «désirs» ou «intérêts» des contraintes visiblement économiques et sociales; ces réponses contiennent également une croyance implicite à l'inevitable et à la prédestination à l'activité manuelle. Exemple: «L'élève n'avait pas envie d'aller au gymnase, car il désirait commencer à travailler<sup>1</sup>; ou «L'élève préférerait apprendre un métier tout de suite<sup>2</sup>; «Parce qu'il se plaisait à l'idée de devenir électricien»; «Car il préférerait apprendre un métier, qu'il pourrait faire avec succès, d'ailleurs»; «Elle a préféré apprendre la couture».

L'explication par les mauvais résultats scolaires est la dernière parmi les plus fréquentes. Les réponses sont ici en grande majorité très brèves: «Elève faible», «Mauvaise réussite», «Mauvais résultats». Les autres indices, les notes des élèves et les redoublements éventuels, concordent avec les avis exprimés dans la plupart des cas. Lorsqu'il y a contradiction frappante entre une scolarité sans retard avec des mentions «bien» et «très bien» et l'explication de l'abandon par la «mauvaise» réussite, ces quelques cas concernent des filles.

Nous considérons que ces réponses, si simples et si brèves sur la mauvaise réussite, sont encore plus révélatrices que le 10% de réponses qui évoquent l'«incapacité intellectuelle» ou emploient des termes brutaux comme «inéducable» ou même «retard mental»<sup>3</sup> et cela pour presque un tiers de ce total. La mauvaise réussite de ces élèves (ayant quand même une note leur permettant le passage au gymnase et dont une minorité seulement est en retard de deux ans), présentée comme une explication

---

1. Fils de paysans, scolarité sans retard, mention «assez bien».

2. Fils d'ouvrier de petit village, un an de retard, mention «médiocre».

3. Le terme de la pathologie concerne des enfants médicalement normaux.

parfaitement suffisante de l'abandon, implique toute une conception de l'institution et de l'obligation scolaires.

Les raisons économiques sont très peu présentes dans l'ensemble des réponses. La moitié presque des instituteurs les évoquant notent: «Pour des raisons économiques», sans aucune autre précision. Nous avons inclus dans cette partie les doubles réponses, évoquant les raisons économiques et les mauvais résultats scolaires, en supposant que les instituteurs y voyaient une relation de cause à effet. Une minorité présente les raisons économiques en tant que contrainte en indiquant par exemple la nécessité pour l'élève de travailler.

La responsabilité des parents, enfin, peu fréquente (en dehors de l'opposition concernant les filles) est évoquée dans les termes de «manque d'intérêt» pour l'éducation de leurs enfants, sans autre précision.

Nous constatons que les instituteurs sont défavorables à la carrière scolaire des élèves de sexe féminin. Egalement, ils apparaissent concevoir la carrière scolaire de leurs élèves en général comme un destin dû à la volonté innée ou aux capacités naturelles des individus. Car étant par formation autoritaires et directifs, le bref constat de manque de «désir» ou d'«intérêt», ainsi présenté comme cause unique et comme explication suffisante de l'abandon précoce, implique sans aucun doute la croyance que si un individu ne «veut» pas s'instruire, il n'y a rien à faire du côté de l'école. Une conception de l'institution scolaire est aussi impliquée dans la brièveté des réponses indiquant «élève faible» ou «mauvais résultats». L'école n'est apparemment pas faite pour instruire les «faibles», ni les «inéducables», et encore moins les filles.

Avant d'essayer de proposer des hypothèses d'interprétation, apportons quelques précisions.

Les idées sur les facteurs économiques et sociaux ainsi que celles sur les «handicaps» culturels, comme causes importantes de l'échec scolaire, sont depuis dix ans assez diffusées par les média<sup>1</sup>. Les longs efforts de la

---

1. Notamment un grand débat public, avec une polémique fortement politisée, opposa en 1976 les députés des divers partis, au moment de la réforme de l'enseignement augmentant les années de la scolarité obligatoire de 6 à 9 ans et instaurant effectivement le réseau technique et professionnel secondaire. Les syndicats enseignants participèrent à ce débat qui se résume à une opposition de la gauche et de la droite, la gauche (des libéraux aux communistes) s'opposant à l'instauration du réseau technique et professionnel qui entre autres mettrait fin à la mobilité sociale par l'école.

part des autorités, depuis la dernière guerre, de combattre l'analphabétisme ont produit des centaines de circulaires ministérielles qui sont distribuées dans les écoles, incitant les enseignants à veiller sur leur responsabilité pour vaincre les résistances et généraliser l'instruction obligatoire. Aussi, depuis quelques années, un discours officiel sur l'égalité des sexes, est largement répandu.

Les instituteurs sont des fonctionnaires particulièrement scrupuleux sur l'application des lois et des instructions officielles. Ils apparaissent pourtant dans ces réponses très résistants aux décisions officielles sur l'obligation scolaire de neuf ans et aux idées sur l'égalité des sexes, et ceci d'une manière directe, ce qui n'était pas prévu par les enquêteurs. Le fait le plus imprévu toutefois est l'absence quasi total des facteurs sociaux et culturels comme raisons de l'abandon. Les instituteurs proposent pour 80 % des cas des causes faisant brièvement et simplement état de manque de désirs, d'intérêts et de compétences.

Comme les instituteurs sont officiellement tenus d'être favorables à l'application de l'obligation scolaire de leurs élèves, nous avons pensé qu'aucune notion de responsabilité de l'institution ne pouvait émaner des réponses. Car en se sentant concernés, ils verraient, à toute réponse n'impliquant que des raisons extérieures à l'école, la responsabilité retombée sur eux-mêmes. Mais nous avons supposé également que grand nombre de réponses évoqueraient les raisons sociales, l'instruction des parents, leur situation économique et l'éloignement des gymnases.

La province en question est montagneuse et aride, très peu industrialisée et on compte ses habitants parmi les plus pauvres du pays. Les villages sont isolés, les transports mauvais et difficiles; les villages sont peu peuplés et un fort pourcentage d'immigration dévaste surtout la population active. Du point de vue culturel, ils sont très désavantagés. Ainsi, la situation économique, sociale et culturelle est à vue d'oeil, et comparativement aux autres régions agricoles du pays, particulièrement négative. Egalement, sur un total de 310 villages, il n'y en a que 19 qui sont pourvus de gymnases. Ce qui suppose, pour la moitié presque des élèves, un trajet assez long, souvent 2 à 3 heures par jour, pour atteindre l'école avec l'autobus. Les données de l'enquête sont dans ce sens révélatrices, l'abandon précoce ne se présente que parmi les élèves enfants de paysans, habitant ces petits villages sans gymnase. Dans l'ensemble des sujets enregistrés comme ayant abandonné précocement, il n'y a eu que 4 élèves seulement dont les parents (ouvriers) habitaient une agglomération urbaine.

Nous avons considéré la distance comme un des facteurs causant le découragement des élèves à suivre l'école au delà du primaire. Les instituteurs n'ont pourtant mentionné l'éloignement du gymnase et la distance, sauf deux cas, que seulement en rapport avec le sexe des élèves.

Nous proposons certaines hypothèses d'interprétation de ce refus systématique de la part des instituteurs à ne voir autre raison que la «volonté» ou l'innéité des élèves, et de leur considération de la faiblesse scolaire comme une donnée à jamais irrémédiable.

L'absence du facteur distance et éloignement des écoles est apparemment dû au fait que la population scolaire de ces instituteurs est très homogène du point de vue social, économique et culturel. L'éloignement de l'école ne constitue pas un facteur à proposer, étant donné que ce facteur n'empêche apparemment pas les autres élèves, socialement égaux, de suivre le gymnase. Cette attitude supposée relèverait également de la croyance à l'innéité de la volonté et de l'aptitude à s'éduquer.

Pour l'attitude des enseignants envers le sexe des élèves, il faut d'abord préciser que l'ensemble des réponses nous est fourni par des instituteurs (hommes). Dans l'ensemble des instituteurs du pays, le 47,76% sont des femmes<sup>1</sup>. Dans les régions agricoles la présence d'instituteurs est plus grande que celle d'institutrices (62,72% d'instituteurs). Dans notre circonscription l'ensemble des institutrices est de 36%<sup>2</sup>.

Le sexe des enseignants ne suffit certainement pas à expliquer l'attitude défavorable envers les élèves de sexe féminin, encore moins la dévalorisation des élèves par référence aux caractéristiques présumées du sexe et même en contradiction avec la réussite scolaire.

Les instituteurs (ce qui serait très intéressant à vérifier par une autre enquête) sont en majorité d'origine paysanne. En dehors de leur origine et l'influence du milieu dans lequel ils travaillent, les rendant

1. L'ensemble national des instituteurs est de 34.687 individus, dont 16.568 institutrices. Dans les régions agricoles, le nombre d'instituteurs est de 14.017 individus, dont 5.226 institutrices. Dans la circonscription de Joannina l'ensemble est de 704 individus, dont 253 institutrices.

2. La présence d'institutrices est donc dans les écoles primaires des villages nettement moindre que celle des hommes. Par ailleurs, il n'y a apparemment que des hommes directeurs d'écoles primaires dans la région: car c'est le directeur qui, à chaque fois, considéra devoir répondre personnellement, et même pour certains cas cachetant la dernière feuille du questionnaire, datant et signant de manière réglementaire. En dehors du fait que les hommes sont plus souvent nommés en poste dans les écoles primaires des villages éloignés, ils y restent plus longtemps: car ils se marient sur place, ce qui n'est pas le cas pour les institutrices, se mariant en ville et recevant des mutations pour suivre leur mari.

ainsi porteurs d' idées traditionnelles sur la division des sexes, une des hypothèses d'explication de l'absence de l'influence dans leur réponses du discours officiel sur les droits égaux des sexes serait la suivante: la non endogamie de niveau d'instruction et de classe. Les instituteurs seraient à un pourcentage important mariés à des femmes de pères paysans ou artisans avec un niveau d'instruction obligatoire. Ceci reproduirait à l'intérieur du ménage la division du travail entre les sexes la plus traditionnelle. Si l'«excellence» scolaire d'une fille, comme on l'a vu dans les réponses, ne réussit à prouver que son incapacité intellectuelle, par le biais de stéréotypes sur la féminité, ceci veut dire que l'infériorité intellectuelle des femmes constitue une vérité absolue et préexistante à l'observation empirique. En dehors du fait que cette croyance est, avec plus ou moins de nuances, largement répandue, elle se renforcerait par le vécu des instituteurs en tant qu'époux. Il reste à vérifier encore, si l'attitude négative envers l'éducation des filles ne se modifie, quand les instituteurs sont pères d'enfants de sexe féminin.

Le facteur le plus important ou le plus décisif causant la croyance sans nuance des instituteurs sur l'innéité de la volonté et de l'aptitude envers l'éducation serait le fait que les instituteurs (en % plus grand que les institutrices) sont le produit d'une mobilité sociale par l'intermédiaire de l'école. Etant majoritairement des fils de paysans moyens et pauvres et constituant une minorité parmi leurs égaux d'origine à avoir réussi une ascension sociale par l'éducation (ascension très estimée dans la hiérarchie des valeurs des classes populaires, parce qu'elle est le seul moyen de mobilité notamment pour les paysans par ailleurs massivement prolétarisés par l'immigration), les instituteurs se trouvent en même temps au dernier échelon des métiers intellectuels. Au point de vue économique leur situation est pauvre, leur salaire étant bas. La non endogamie de niveau d'instruction et de classe les tirant encore plus vers le bas de l'échelle sociale, ils seraient particulièrement sensibles à la non modification de leur situation d'hommes de connaissances et de leur titre de travailleur intellectuel acquis par aptitude.

Etant fils de paysans et en grande partie maris de filles de paysans, ils auraient envers ce milieu d'où ils sortent et dans lequel ils continuent à vivre, tout en étant fortement différenciés par leur position très minoritaire et souvent unique d'intellectuel, une attitude de rejet, telle décrite par R. Hoggart<sup>1</sup>.

---

1. Dans (The Uses of Litteracy) La culture du pauvre, Les éditions de Minuit, 1970.

Etant par ailleurs une minorité de leur milieu d'origine parce qu'ils ont réussi une ascension qui n'est, selon leur expérience, due à aucun privilège, et qui a nécessité des efforts de toute la famille d'origine<sup>1</sup>, ils seraient particulièrement résistants à toute interprétation de la réussite scolaire par référence à d'autres facteurs que la volonté individuelle et les compétences ou aptitudes. Par leur refus de voir les facteurs sociaux comme causes du manque d'intérêt ou de faiblesse aux matières, ils protégeraient leur position de prestige, en tant que minorité de «doués» parmi les non favorisés.

Une dernière hypothèse est qu'ils protégeraient en même temps et involontairement des privilèges proprement sociaux, par une défense de la rareté des études secondaires. Ces intermédiaires entre la masse des non instruits et les diplômés du supérieur se verraient menacés de déclassement. Si le diplôme des études secondaires devenait, comme il a effectivement tendance, un acquis pour tout le monde, même pour les enfants des paysans pauvres, ceci déplacerait vers le haut le niveau de différenciation, à celui du diplôme supérieur, dont ils ne sont pas porteurs<sup>2</sup>. D'ailleurs dans leurs réponses, en donnant comme raison de l'abandon la faiblesse ou l'incapacité des élèves, ils précisent assez souvent : faible ou incapable pour les «études» ou les «exigences» du «secondaire», précisément. Ils appellent «études» la scolarité à l'école secondaire, par opposition à l'«instruction» au primaire, en valorisant implicitement par le mot «exigences» le secondaire inférieur, ainsi considéré comme nécessitant des capacités non pas acquises par tous, comme il est forcément le cas pour l'école primaire, depuis les années 1970 généralisée.

---

1. Lambiri-Dimaki, citée plus haut, fait état des familles paysannes étant prêtes à des «sacrifices» économiques pour réussir l'instruction des enfants males.

2. Notons que les études dans les Ecoles Normales, appelées «Académies Pédagogiques» ne sont pas considérées comme «supérieures», officiellement. Une réforme a créé depuis 1984 de nouvelles institutions, pour la formation des instituteurs, qui font partie de l'enseignement supérieur.